**Omar AZZABI** 

Tel: 076.387.41.86

Email: omar.azzabi@cm.ville-ge.ch ou omarazzabi

Silvana MASTROMATTEO

Tel: 077.418.79.28

Email: mastromatteos@gmail.comObjet:

GRAND CONSEIL

Expédié la: 26.1.2( 28-23.1.2.0.2( 2

GRAND CONSEIL reçu le 2 6 JAN. 2021

C3975

Genève, le 26 janvier 2021

## A l'attention des député.e.s du Grand Conseil de la République et canton de Genève

Copie à:

<u>Concerne</u>: Pétition 2096: « Aide alimentaire et stop aux poursuites à l'encontre de la Caravane de solidarité Genève »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Député.e.s,

Suite à la publication du <u>rapport de la pétition P-2096</u> titrée « Aide alimentaire et stop aux poursuites à l'encontre de la Caravane de solidarité Genève » et de son adjonction à l'ordre du jour de la prochaine session du Grand Conseil au point 228 de l'ordre du jour, nous nous permettons de vous adresser ces quelques mots.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du rapport, nous, pétitionnaires, ne pouvons que nous réjouir de fait que les autorités aient répondu positivement aux trois premières invites de la pétition. Néanmoins, l'action historique de la Caravane de Solidarité il y a maintenant près d'un an et la suite de la gestion des distributions de denrées alimentaires et produits de première nécessité révèle une situation qui s'aggrave de jour en jour et de manière alarmante durant cette crise sanitaire. Il y a aujourd'hui le besoin impératif d'une politique publique globale de niveau cantonal en la matière. Nous nous devons aujourd'hui de demander au Grand Conseil de se pencher dans les meilleurs délais sur les demandes de la 4ème invite, à savoir :

« La pérennisation de l'aide alimentaire d'urgence par le biais du canton de Genève et de l'Association des communes genevoises ainsi que la coordination de cette dernière avec l'ensemble des associations caritatives du canton »

Les auditions du Secrétaire général adjoint du DCS ainsi que de la Conseillère administrative en charge de la Cohésion sociale en Ville de Genève mettent en lumière l'augmentation constante des demandes et la variété des publics faisant appel à ces aides. Tous deux notent également le manque de moyens des communes et l'ampleur du défi dans la gestion des distributions (logistique, RH, etc.). Alors que la Phase 3 des distributions s'est arrêtée le 31 décembre dernier, le nombre de bénéficiaires de la Banque Alimentaire Partage est passé de 8000 à 16'000 personnes par semaine entre mars et décembre 2020¹.

En Ville de Genève, tout est fait pour répondre à la demande avec des dépenses d'un niveau historique :

- La distribution de près de 140 petits-déjeuners et 240 repas par jour à la salle communale de Plainpalais depuis le 23 novembre dernier<sup>2</sup> jusqu'à aujourd'hui;
- Le soutien aux Colis du Cœur avec près de 6000 personnes aidées par semaine pour 4200 colis distribués de manière hebdomadaire<sup>3</sup>, soit près du double des chiffres du printemps dernier. Le coût pour la Ville se montant à quelques 135'000 francs (sans denrées) pour la phase 2 de juin à septembre 2020 : 37'300 colis alimentaires ont été offerts, ainsi que 10'350 articles pour bébés et 6'000 articles d'hygiène féminine<sup>4</sup>.

https://www.lematin.ch/story/la-fondation-partage-ou-la-lutte-continue-contre-la-precarite-574148522011

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> https://www.geneve.ch/fr/actualites/repas-chauds-salle-communale-plainpalais

https://www.20min.ch/fr/story/aux-vernets-on-distribuait-3100-colis-la-on-en-donne-4200-815370807840

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> https://www.geneve.ch/fr/actualites/distribution-colis-alimentaires-recentree-palladium

Si votre Parlement a tendu une première fois la main avec une aide de 5 millions de francs à la Fondation Partage, la réalité de 2021 nous force à admettre l'urgence de la situation, la limitation des moyens des communes (dont la Ville qui accueille la moitié des bénéficiaires de l'aide alimentaire) et l'aggravation des profils des bénéficiaires. La question QE-1402A a d'ailleurs vite levé les doutes sur ce que nous décrivons dans cette pétition puisque les dépenses prévues pour les fonds alloués à la Fondation partage ont dû atteindre 4,7 millions de francs le 31 décembre dernier si ces derniers n'ont pas déjà été épuisés. Les enquêtes, conduites par les HUG et MSG, exposées par la Conseillère administrative en Ville de Genève, Mme Christina KITSOS, nous révèlent des chiffres alarmants devant pousser l'Etat de Genève à mettre en place une vraie politique sociale concertée avec les communes concernant l'aide alimentaire :

- « Bénéficiaires au 6 juin dernier : 10,1% de Suisses, 13% de permis C, et 53% de personnes ayant un permis temporaire (F, N, autres) »
- 55% des bénéficiaires font face à une insécurité alimentaire ;
- 59% sont dans un logement sur-occupé (plus de personnes que de pièces);
- 24% ont perdu leur emploi pendant le confinement ;
- et 69,5% des personnes n'ont recouru à aucun type d'aide, ni dans les institutions publiques ni dans les associations actives dans le champ du social.

Si un projet de loi (<u>PL-12811</u>) actuellement à l'étude vise à ancrer le droit à l'alimentation dans la Constitution, force est de constater que cela ne viendra pas répondre concrètement à l'urgence de la situation. Nous pouvons aussi citer un projet de motion (<u>M-2636</u>) qui répond concrètement à notre pétition et demandant « un mécanisme financier cantonal et intercommunal pérenne pour l'aide alimentaire ».

Si l'adage nous dit que « gouverner, c'est prévoir », Mesdames et Messieurs les Député.e.s, nous vous demandons instamment de vous pencher rapidement sur l'aide alimentaire! Non pas par le biais de crédits ponctuels comme c'est le cas jusqu'à présent mais bien par l'instauration d'un mécanisme pérennisant l'aide alimentaire et concerté avec l'ensemble des communes afin de répartir plus justement les responsabilités, les tâches et les coûts. Si le COVID-19 a démontré la capacité de votre Parlement à travailler toutes et tous à l'unisson afin de venir en aide à la population genevoise. L'Opération les Thunes du cœur nous révélait que 7700 personnes étaient encore venues prendre un colis la semaine dernière et que 40% des bénéficiaires de cette aide alimentaire sont des enfants<sup>5</sup>. Ce constat requiert donc impérativement votre écoute et votre réponse urgente au nom de la dignité et du droit à la vie inscrits aux articles 14 et 18 de la Constitution de notre canton.

Nous vous saurions gré de bien vouloir renvoyer notre pétition au Conseil d'Etat afin qu'il entende y répondre et proposer une solution à votre plénum ainsi qu'à l'ensemble des communes genevoises.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Député.e.s, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Silvana Mastromatteo,

Caravane Sans Frontière

Omar Azzabi,

Conseiller municipal, Ville de Genève

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> https://www.tdg.ch/le-cochon-le-plus-altruiste-de-la-republique-explose-son-capital-de-solidarite-703425297509